

# Le magazine de Pont-Péan

MUNICIPALITÉ - PENSER L'AVENIR - VIVRE À PONT-PÉAN

## BUDGET 2025

Dans la continuité  
des projets structurants

**SANTÉ**

Vers un meilleur accès aux soins

**LOISIRS**

Sur les chemins de randonnée

[www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)

N° 172  
MAI  
2025



Mourad Zeroukhi  
Adjoint en charge des finances et  
des ressources humaines

# ÉDITO

## Chères Pont-Péannaises, chers Pont-Péannais,

Le 31 mars dernier, le conseil municipal a adopté le budget primitif 2025 dans un contexte marqué par de fortes incertitudes. Sur le plan national, l'instabilité politique — avec un budget de l'État repoussé et la menace d'une dissolution de l'Assemblée nationale — s'ajoute à une conjoncture économique tendue. L'inflation demeure, et l'État demande désormais aux collectivités de contribuer à la réduction du déficit public... sans leur fournir pour autant les moyens ni la visibilité nécessaires.

Dans ce contexte, nous avons fait le choix de la responsabilité et de la résilience. Ce budget a été élaboré avec rigueur, afin de préserver l'équilibre de nos finances tout en poursuivant nos engagements.

Les dépenses de fonctionnement ont été strictement encadrées, notamment celles liées au personnel, limitées aux seules obligations réglementaires (évolution des carrières, cotisations employeurs, etc.). Ce cadrage nous permet d'absorber partiellement les nouvelles charges imposées par l'État, comme la hausse des cotisations CNRACL.

Fidèles à nos engagements, nous n'augmentons pas la fiscalité locale en 2025, préservant ainsi le pouvoir d'achat des habitants tout en maintenant notre capacité d'investissement.

À un an de la fin du mandat, nous poursuivons la mise en œuvre de notre programme d'investissements, en priorisant l'achèvement des opérations en cours — notamment le projet de la mine — et en renforçant notre action en faveur de la transition écologique : rénovation énergétique des bâtiments scolaires, production d'énergie photovoltaïque, végétalisation des espaces scolaires, extension de notre plan de sobriété énergétique, y compris à la gestion de l'eau.

La situation financière de la commune reste saine, mais elle demeure fragile car exposée à des facteurs externes que nous ne maîtrisons pas. C'est pourquoi nous devons rester vigilants, proactifs, et toujours anticiper, pour préserver nos capacités d'agir et notre autonomie financière à long terme.

À travers cette édition spéciale du Magazine municipal, nous vous proposons une lecture synthétique et transparente de notre stratégie budgétaire pour 2025.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Mourad Zeroukhi  
Adjoint en charge des finances  
et des ressources humaines



## SOMMAIRE

### MUNICIPALITÉ

- ÉDITO - p.02
- EXPRESSION POLITIQUE - p.04
- L'ESSENTIEL DU CONSEIL MUNICIPAL - p.05
- DOSSIER / BUDGET 2025 - p.06



### PENSER L'AVENIR

- p.10 - SANTÉ / Vers un meilleur accès aux soins
- p.12 - DÉMOCRATIE LOCALE / "Nos lieux communs"
- p.13 - URBANISME / Le programme local de l'habitat

### VIVRE À PONT-PÉAN

- À L'ÉCOLE / La grande lessive- p.14
- LOISIRS / Les chemins de randonnée - p.15
- CULTURE / Médiathèque - p.16
- CULTURE/ Espace Beausoleil - p.17
- ASSOCIATIONS - p.18
- VIE ÉCONOMIQUE - p.21
- GALERIE / Retour en images - p.22
- INFORMATIONS PRATIQUES - p.23
- AGENDA - p.24



### CONSEILS MUNICIPAUX



#### EN DIRECT

Suivez les conseils  
municipaux en mairie

Tous les conseils sont  
ouverts au public

Suivez les conseils muni-  
cipaux en direct en Face-  
book live :

@VilledPontPean

Les séances du conseil  
municipal sont filmées.  
Lors du conseil municipal,  
les prises de vue et leur  
diffusion sont soumises au  
respect du droit à l'image  
de chacun.

EXPRESSION DE LA  
MAJORITÉ

Les Pont-Péannais et Pont-Péannaises s'inquiètent à juste titre du manque de médecins généralistes depuis quelques années. Cette situation nouvelle pour notre commune est en partie liée au numéris clausus qui a perduré jusqu'en 2020 et qui limitait le nombre d'étudiants en médecine. Le temps de former de nouveaux médecins, on sait que nombre de communes vont connaître dans les années à venir un manque de praticiens. L'Assemblée Nationale s'est saisie récemment de ce problème des déserts médicaux et une proposition de Loi transpartisane a été adoptée et sera soumise au Sénat. En même temps, pour qu'une commune attire de nouveaux professionnels de santé, la question de locaux adaptés au sein d'un pôle de santé est souvent un atout supplémentaire. Nous avons la chance sur notre commune d'avoir des professionnels de santé très engagés et désireux de se coordonner autour d'un projet médical partagé favorable aux patients. C'est ainsi qu'est née récemment une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) regroupant l'ensemble des professionnels de la commune. La commune a également mandaté Office Santé, opérateur spécialisé dans la création de pôle de santé pluridisciplinaire pour étudier la possibilité d'un déplacement et agrandissement de l'actuelle Maison de santé.

Le 14 mars dernier, la Présidente de Rennes Métropole s'est déplacée sur notre commune pour signer avec le Maire la convention 2023-2028 du nouveau PLH (Programme Local de l'Habitat). Outre l'objectif de livrer de nouveaux logements (avec une moyenne de 83 logements par an pour Pont-Péan) pour répondre aux

EXPRESSION DE LA  
MINORITÉ

La mandature entre dans sa dernière année. D'ores et déjà, la presse se fait l'écho de la campagne pour les prochaines élections municipales. Si tout le monde s'accorde à dire combien ce maillon politique est important, nous constatons aussi qu'il est fragile. Fragile quand on observe le nombre de démissions officielles ou d'abandon durant ce mandat.

Aujourd'hui, la parité est intégrée dans le scrutin municipal de toutes les communes afin de favoriser la place des femmes dans les conseils municipaux. Cela va dans la bonne direction mais pourquoi ne pas aller aussi vers la proportionnalité réelle

demandes de la population qui s'accroît, ce PLH s'inscrit dans une démarche de développement durable favorable à un logement de qualité pour tous, tenant compte du vieillissement de la population avec 30 % de logements adaptés, et visant à contenir l'envolée des coûts constatée depuis quelques années, tant en matière de logement que de foncier. Ainsi, Rennes Métropole va investir 50 millions d'euros par an sur les 43 communes du territoire pour répondre aux objectifs de ce nouveau PLH. Ces aides financières serviront notamment à financer la surcharge foncière des différentes opérations d'aménagement ainsi qu'à aider les locataires souhaitant acquérir un logement grâce au dispositif du BRS (Bail Réel Solidaire). Nous pouvons être satisfaits d'être sur une Métropole qui investisse autant pour l'accès de chaque habitant au logement quelque soit sa situation, ses revenus ou son projet de vie.

**Les élus de la liste Nouvel Élan pour Pont-Péan**  
<https://www.facebook.com/nouvelelanpontpean/>

des sièges selon le résultat du scrutin ? Se pose également la question du nombre de conseillers dont près d'un quart ne font que remplir une liste et ne viennent jamais aux conseils municipaux.

L'engagement d'un élu passe par l'intérêt, au sens noble du terme, qu'il procure dans l'exercice de son mandat. Pour la commune, la future mandature sera une mandature d'exécution des projets d'investissement tracés depuis 12 ans sans aucune marge de manœuvre tout en veillant à contenir les charges de fonctionnement !!!

**Les élus de la liste L'avenir avec vous Pont-Péan**  
[laveniravecvous.pontpean@gmail.com](mailto:laveniravecvous.pontpean@gmail.com)  
<https://laveniravecvous.blogspot.com>  
<https://www.facebook.com/laveniravecvouspontpean/>

## CONSEILS MUNICIPAUX

L'ESSENTIEL  
DES CONSEILS MUNICIPAUX

## 3 MARS 2025

**Administration générale**  
**Convention intercommunale pour un service mutualisé informatique entre les communes de Bourgarré, Nouvoitou, Laillé et Pont-Péan.**

Le conseil municipal approuve la création d'une entente intercommunale portant sur la création d'un service mutualisé informatique.

> vote à l'unanimité

**Finances**  
**Rapport et débat d'orientations budgétaires 2025.**

Le Conseil municipal prend acte du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) pour l'exercice 2025.

**Finances**  
**Subventions aux associations 2025.**

Les membres du conseil municipal approuvent l'attribution des subventions aux associations au titre de l'année 2025.

> vote à l'unanimité

**Finances**  
**Crédits scolaires 2025 - subventions à l'école primaire publique.**

Le conseil municipal approuve les subventions aux écoles de Pont-Péan et aux écoles privées de Laillé et de Chartres-de-Bretagne.

**Aménagement du territoire**  
**Programme Local de l'Habitat 2023-2028 - Convention de contractualisation avec Rennes Métropole.**

Rennes Métropole propose aux communes de contractualiser la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028, afin d'adapter ses orientations aux spécificités locales.

Cette convention n'est pas obligatoire, mais conditionne l'accès aux aides métropolitaines (financières, techniques, foncières...). Elle engage la commune sur des objectifs précis (logement social, transition écologique, accueil des Gens du Voyage...).

> vote à l'unanimité

**Éducation - Jeunesse**  
**Rennes Métropole. Adhésion au dispositif Promeneurs du Net.**

> vote à l'unanimité

## 31 MARS 2025

**Finances**  
**Compte Financier Unique (CFU) 2024, le budget principal :**

En 2024, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 3,59 M€ pour une prévision de 3,95 M€, soit un taux d'exécution réel de 96,63 % hors virement à l'investissement. Elles baissent de 1,94 % par rapport à 2023. Les recettes atteignent 3,99 M€, en hausse de 0,53 %, générant un excédent de 409 822 €. En investissement, les dépenses s'élèvent à 2,15 M€ pour 4,97 M€ prévus (47,26 % avec restes à réaliser), les recettes à 1,32 M€ (26,65 %), soit un déficit de 825 680 €. Le budget global s'élève à 5,32 M€ en recettes et 5,74 M€ en dépenses. Le Maire rappelle que le ratio RH élevé s'explique par une gestion en régie choisie par la commune. Le conseil municipal approuve le Compte Financier Unique (CFU) 2024

> vote à l'unanimité

**Finances**  
**Subventions au CCAS 2025**

Il est proposé d'octroyer une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2025, de 20 000 €.

> vote à l'unanimité

**Finances**  
**Participation aux Syndicats Intercommunaux 2025.**

Le Conseil Municipal doit approuver chaque année sa participation aux structures intercommunales. En 2025 : 50 805 € pour le syndicat de musique (dont 3 307 € exceptionnels) et 74 812 € pour la piscine. La crise sanitaire a fragilisé ces structures. Le Département supprime sa subvention au syndicat de musique, qui doit donc être compensée par une hausse des tarifs et une aide exceptionnelle.

> 16 voix pour / 4 abstentions

**Finances**  
**Vote des taux des impôts directs locaux.**

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 42.90 %

- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 47.46 %

- Taxe d'Habitation (TH) :

Taux de référence : 20 %

Majoration résidence secondaire : 40 %

**Finances**  
**Vote du Budget Primitif de la commune 2025.**

Le Conseil municipal était invité à voter le budget primitif de l'année 2025 au niveau du chapitre avec opérations pour la section d'investissement s'équilibrant à hauteur de 5 399 259,00 €

> 15 voix pour / 5 abstentions

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux sur :

[www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)

DOSSIER

# LE BUDGET MUNICIPAL LES DÉPENSES RÉELLES RÉALISÉES EN 2024 \*

## FONCTIONNEMENT

**3 275 521 €**

Dépenses nécessaires au fonctionnement courant et récurrent de la commune et des services municipaux, y compris charges de personnel.

## INVESTISSEMENT (hors capital de la dette)

**1 997 040 €**

Dépenses comprenant essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux...

### SERVICES GÉNÉRAUX

Mairie, services techniques, espaces verts, associations, CCAS

**1 458 K€**

**115 K€**

Principales réalisations :  
Véhicules pour les services techniques  
Informatique  
Démocratie participative

### ÉCOLES ET SERVICES PÉRISCOLAIRES

Restaurant scolaire  
Accueil périscolaire

**933 K€**

**108 K€**

Principales réalisations :  
Poursuite des travaux de rénovation énergétique  
2 classes UEEP

### LA MINE

**793 239 €**



### JEUNESSE ET SPORTS

Accueil de loisirs, jeunesse, salles et terrains de sports

**371 K€**

**30 K€**

Principale réalisation :  
Solde City stade



### CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts de la dette

**22 K€**

**153 K€**

Capital remboursé de la dette



### CULTURE

Espace Beausoleil médiathèque

**318 K€**

**793 K€**

Principale réalisation :  
Poursuite du projet de la rénovation du bâtiment administratif de la mine



### PETITE ENFANCE

Crèche, multi accueil (service communal et intercommunal)

**81 K€**

**410 K€**

Principale réalisation :  
Poursuite du projet du Relais Petite Enfance



1 K€ = 1000 €

\* Hors opérations comptables

## RECETTES 2024

Comment ont été financées les dépenses de fonctionnement et les investissements en 2024 ?

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

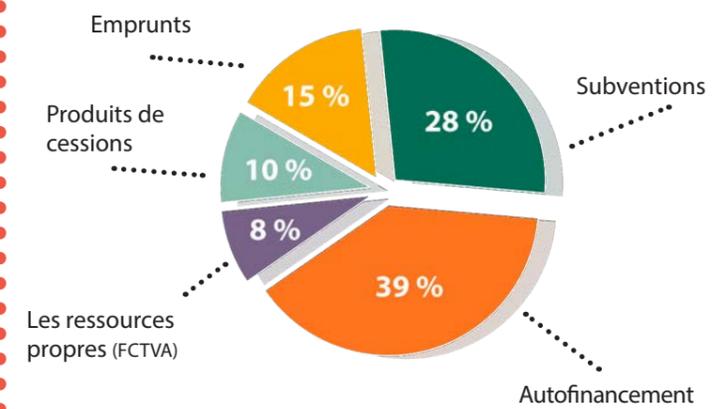
**3 875 765 €**

- PRODUIT DE SERVICES MUNICIPAUX ET LOCATIONS**  
**13% > 510 K€**
- PARTENAIRES FINANCIERS**  
**33% > 1 283 K€**
- CONTRIBUABLE**  
Recettes des impôts locaux (fiscalité directe)  
**54% > 2082 K€**

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

**1 324 816 €**

**L'autofinancement : 536 K€**



**Les subventions d'investissement : 370 K€ (perçues en 2024)**

Projet de la mine	142 549 €
Bâtiment Petite Enfance	96 974 €
Participations ZAC Luzard	9926 €
Bâtiments scolaires (rénovation énergétique)	60 000 €
Travaux divers (bureaux Mairie, eB)	8680 €
Équipements divers	16 201 €
City Stade	51 750 €

## BUDGET MUNICIPAL

### 8,7 MILLIONS D'€ AU SERVICE DES PONT-PÉANNAIS·E·S

Le 31 mars, la commune de Pont-Péan a voté son budget 2025. Grâce à une maîtrise des dépenses courantes et à la recherche de cofinancements, le budget 2025 permet de lancer de nouveaux investissements, et ce, sans augmenter les taux d'imposition.

#### Budget de fonctionnement

• **3 877 913 €**

#### Budget d'investissement

• **5 399 259 €** dont  
**199 650 €** de crédit de report

## LE FINANCEMENT

Les dépenses d'investissement seront financées de la manière suivante :

- Auto-financement : **744 K€**
- Subventions : **1258 K€** dont 204 K€ de report, FCTVA : **217 K€**
- et amortissements : **195 K€**
- Produit de cession : **185 K€**
- Emprunt d'équilibre inscrit au budget : **2 800 K€**

Montant d'épargne brute à l'issue de l'exercice 2024 :  
**600 910 €**

(écart entre les recettes et les dépenses de fonctionnement. Permet de financer la section d'investissement.)

## BUDGET PRÉVISIONNEL 2025

### FONCTIONNEMENT

#### Dépenses



#### ÉVOLUTION DES DÉPENSES

de fonctionnement 2025 par rapport au budget prévisionnel 2024.

**+ 0,29 %**



#### MONTANT DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Fonctionnement des services, dépenses d'entretien du patrimoine.

**954 K€**

Montant que représente les dépenses d'énergie dans les charges à caractère général prévisionnelle 2024 = 235 K€



#### MONTANT DES CHARGES DE PERSONNELS

**2 080 K€**

#### Recettes



#### PRODUIT DES IMPÔTS ESTIMÉ

**2 106 K€**

soit **480 €** par habitant.

La moyenne pour les communes de même state était de 490 € par habitant en 2023.

### LES DÉPENSES TOTALES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNELLES

En investissement, les dépenses totales prévisionnelles 2025 s'élèvent à :

**5 399 259 €** dont :

- **3917 K€** de crédits de report sur des opérations d'investissement en cours (200 K€ + 3717 K€ pour la mine)
- **925 K€** d'opérations nouvelles
- **130 K€** de remboursements d'emprunts.

### INVESTISSEMENT



#### DETTE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2025 (Capital restant dû)

**796 K€**

### CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

L'encours de la dette s'élève à 796 811.35 € au 1<sup>er</sup> Janvier 2025. Il était de 750 267.99 € au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

La commune a contracté 2 nouveaux emprunts de 1 500 000 € soit un total de 3 000 000 € pour financer les nouveaux investissements.

Au 31 décembre 2024, un premier décaissement de 200 000 € a été réalisé. Les prêts seront décaissés en intégralité sur 2025 et les premiers remboursements de capital auront lieu à compter de l'année 2026.

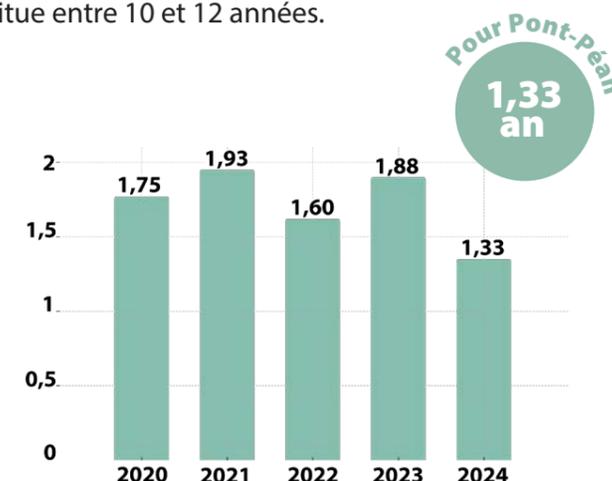
Il est à noter l'extinction des prêts suivants :

- 2021 – Emprunt de l' Espace Beausoleil
- 2024 – Emprunt de la 2<sup>ème</sup> salle de sports
- 2027 – Emprunt du Centre Technique Municipal
- 2029 – Emprunt de la mairie

Le ratio de désendettement qui exprime le nombre d'années que la commune mettrait à rembourser sa dette, si elle choisissait d'y consacrer tous ses

moyens de fonctionnement est inférieur à 2 années depuis 2020.

Ce ratio va évoluer dans les années qui viennent du fait des tirages des nouveaux emprunts mais restera inférieur à la zone d'alerte du ratio qui se situe entre 10 et 12 années.



### LES PRINCIPAUX PROJETS 2025

#### Écoles

Végétalisation des cours d'écoles  
Tranche 1 (2026-2027)  
**145 920 €**



#### Bâtiment de la mine

Poursuite du projet  
**3 717 460 €**



#### Mairie

Remplacement  
de la chaudière  
**100 000 €**  
(subvention 51 %)

#### ZAC Multi-sites

Participation communale à la ZAC  
**116 335 €**

#### Étude maison médicale

Étude de faisabilité et de concertation  
**10 000 €**

#### Réserves foncières

Acquisition de terrains  
**380 312 €**



## VERS UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS

À Pont-Péan, l'accès aux soins devient une préoccupation majeure. Face au manque de médecins et à l'inquiétude croissante des habitant-es, les professionnel·les de santé se mobilisent, avec le soutien de la mairie, pour construire une réponse collective. Entre freins à l'installation et pistes d'action, tour d'horizon d'une situation en pleine évolution.

Depuis plusieurs années, la France est confrontée à une pénurie de médecins. Cette situation trouve en partie son origine dans la fermeture du numerus clausus instaurée dans les années 70 pour limiter le nombre d'étudiants en médecine. Si ce dispositif a été assoupli puis supprimé en 2020, avec l'objectif d'augmenter progressivement le nombre de médecins formés, le délai nécessaire à la formation complète d'un praticien (environ dix ans) retarde les effets espérés. Ainsi, aujourd'hui encore, l'accès aux soins reste difficile dans de nombreuses régions.

À cela s'ajoute le principe de liberté d'installation, auquel les médecins, profession libérale, sont attachés. Malgré des propositions gouvernementales successives, mais rejetées par la profession, telles que la suppression de cette liberté ou l'obligation d'exercer quelques jours par semaine dans des zones sous-dotées, les médecins continuent de choisir librement leur lieu d'exercice. Les communes, quant à elles, ne sont pas responsables de cette situation nationale mais tentent localement de trouver des solutions pour garantir un accès équitable aux soins.

### Une situation préoccupante à Pont-Péan :

À Pont-Péan, habitants et élus constatent les mêmes difficultés que partout ailleurs. Trouver un médecin traitant est devenu un véritable défi. Les délais pour des examens spécialisés (scanners, IRM) s'allongent. La digitalisation via des plateformes comme Doctolib n'arrive plus à compenser la pénurie de professionnels. La situation s'est aggravée avec le départ à la retraite d'un médecin généraliste sans successeur. Le local

qu'il occupait a été repris par un ostéopathe, ce qui, en vertu des règles de déontologie médicale, complique l'accueil de nouveaux médecins dans les mêmes locaux. Une inquiétude supplémentaire concerne l'avenir, alors que le départ du Dr Galland est également annoncé.

### Des freins à l'installation, mais aussi des dynamiques :



Les professionnels de santé identifient plusieurs obstacles à leur installation : rareté de locaux adaptés, difficulté à trouver un logement à proximité, éloignement des structures hospitalières, et isolement professionnel. Pourtant, une dynamique locale existe. Les soignants se sont récemment regroupés au sein d'une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires), témoignant d'une volonté forte de coordination autour d'un projet médical partagé. La mairie de Pont-Péan soutient cette initiative : plusieurs réunions ont eu lieu entre élus et professionnels de santé pour réfléchir aux pistes de structuration d'une offre de soins plus adaptée.

L'équipe municipale, s'est particulièrement impliquée dans ce dossier. Michel Demolder, maire de Pont-Péan, s'est rendu dans différentes communes pour étudier les solutions mises en place, notamment à Balazé, où le salariat de médecins est expérimenté. Toutefois, il apparaît que ce modèle est difficilement transposable à Pont-Péan : la commune de Balazé, qui ne dispose pas d'école publique, supporte des charges de fonctionnement moindres, ce qui lui permet d'allouer plus de ressources à la santé. De plus, à Balazé, 56 % de la patientèle des médecins salariés provenait d'autres communes avoisinantes.

Pour accompagner ses réflexions, la commune de Pont-Péan a signé une convention avec Office Santé, un opérateur spécialisé dans la création et l'animation de structures de santé pluridisciplinaires. Cet engagement permet d'être conseillé sur les meilleures stratégies à adopter pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels et construire, à terme, un projet médical adapté aux besoins locaux.

### Un accompagnement territorial à renforcer :



Outre l'action municipale, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) et l'ARS (Agence Régionale de Santé) peuvent également jouer un rôle déterminant en accompagnant la structuration d'un projet médical collectif. La CPTS peut faciliter la mise en réseau des professionnels, encourager la mutualisation de

moens, et soutenir les démarches administratives. Certaines communes voisines ont ainsi réussi, avec l'appui de leur CPTS, à créer des maisons de santé pluridisciplinaires dynamiques et attractives. Ces exemples montrent qu'avec un projet médical solide, fondé sur la coopération entre acteurs locaux et partenaires institutionnels, il est possible d'enrayer la spirale du désert médical.

### Vers une maison médicale pluridisciplinaire ?

À Pont-Péan, la réflexion autour d'une maison médicale pluridisciplinaire est bien engagée, même si elle reste à formaliser. Un tel projet permettrait non seulement d'améliorer l'offre de soins, mais aussi de proposer un environnement de travail plus stimulant pour les professionnels de santé, condition essentielle à leur fidélisation.

Reste à lever plusieurs défis : financement, gouvernance partagée. La volonté est néanmoins là, du côté des soignants comme des élus. Face à l'urgence, seule une mobilisation collective et coordonnée permettra d'assurer un accès aux soins pérenne pour l'ensemble des habitants.

## ? QUESTIONS À : Charlotte ELIE-GOURET, coordinatrice de la SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires) de la Mine

### Selon vous, quels sont les principaux freins aujourd'hui à l'installation de nouveaux professionnels de santé à Pont-Péan ?

*L'un des principaux freins à l'installation de nouveaux professionnels de santé est le manque de locaux adaptés. En l'état actuel, la configuration du cabinet limite les possibilités d'accueil de nouveaux professionnels.*

*Le projet de création d'un pôle de santé permettrait de répondre à cette problématique en offrant des locaux plus adaptés et plus attractifs. La présence d'espaces partagés faciliterait la communication et la coordination entre les différents professionnels de santé, et serait plus adaptés à la venue de professionnels résidant en dehors de la commune (salle de réunion, salle de pause, bureau pour la coordination).*

*Un autre frein à l'installation est lié à l'évolution des attentes des jeunes médecins, qui cherchent à mieux concilier vie professionnelle et personnelle. L'idée de s'installer seul en libéral peut faire peur, en raison de la charge administrative, de l'isolement ou encore de l'engagement financier que cela implique.*

*C'est pourquoi des structures collectives comme les pôles de santé, favorisant le travail en équipe et une organisation plus souple, permettent de rompre l'isolement. Le travail en coordination des professionnels de santé est l'un des premiers facteurs d'attractivité ou de maintien de l'installation de médecins ou de professionnels de santé sur un territoire.*

### Comment une structure comme la SISA peut-elle collaborer avec des dispositifs tels que la CPTS ou l'ARS, et de quelle manière ce type d'initiative peut-il être soutenu et valorisé ?

*À Pont-Péan, les professionnels de santé libéraux se sont d'abord regroupés en association, aboutissant à la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) de la Mine, soutenue par l'ARS. Cette MSP multisite rassemble médecins généralistes, infirmiers, orthophonistes, kinésithérapeutes, psychologue et ostéopathe autour d'un projet de santé commun validé par l'ARS et la CPAM. L'objectif est d'améliorer la prise en charge globale des patients, la prévention, la continuité et la coordination des soins.*

*La MSP fonctionne sous le cadre juridique d'une SISA (Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires), qui reçoit des financements via un contrat ACI signé avec la CPAM et l'ARS. Ces financements soutiennent diverses actions : prévention, concertations pluriprofessionnelles, ou encore acquisition de logiciels de partage d'informations.*

*Parallèlement, la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) favorise la coordination entre les professionnels de santé du territoire, avec pour missions principales : améliorer l'accès aux soins, assurer le suivi coordonné des patients et promouvoir des actions de prévention. Elle facilite aussi l'orientation des patients vers des médecins disponibles.*

DÉMOCRATIE LOCALE

## VOTEZ POUR LE CIRCUIT NATUREL DU TELLÉ

Dans le cadre du budget participatif «Nos lieux communs» Rennes Métropole invite les habitants à réinventer des espaces partagés, écologiques et vivants sur 16 sites du territoire. À Pont-Péan, c'est le collectif des Amis du Tellé qui propose un projet enthousiasmant, tourné vers la nature, la culture et le vivre-ensemble.

### LE CIRCUIT NATUREL DU TELLÉ : POUR UNE COMMUNE PLUS VERTE ET PLUS VIVANTE

Et si notre commune devenait un terrain d'exploration douce, de sensibilisation à la biodiversité et de reconnexion à la nature ? C'est l'ambition du projet "Circuit naturel du Tellé", déposé dans le cadre du budget participatif de la Fabrique Citoyenne du Climat de Rennes Métropole.

L'idée ? Créer un parcours accessible à toutes et tous, dans un écrin de nature en bordure du ruisseau du Tellé. Un sentier aménagé pour la promenade, ponctué de haltes pédagogiques, de panneaux d'interprétation de la nature, d'un théâtre de verdure, et de zones d'accueil ouvertes à la culture et aux associations. Une manière concrète de mieux comprendre le vivant, de le protéger, tout en créant du lien social.



### UN PROJET EN 3 AXES

Ce projet repose sur trois objectifs complémentaires :

- Renaturation et restauration de la zone humide du Tellé, pour améliorer la qualité de l'eau du bassin versant et réguler les crues en redonnant à la nature sa capacité d'expansion.
- Création d'un circuit écologique et pédagogique, avec des aménagements légers, respectueux de l'environnement, et des outils de sensibilisation accessibles à tous.
- Réhabilitation de l'espace inter-associatif et culturel, pour favoriser les usages collectifs, citoyens et artistiques du site.

### UN COLLECTIF CITOYEN OUVERT À TOUS

À l'origine de ce projet : les Amis du Tellé, un collectif local composé d'habitants de Pont-Péan et des environs. Des voisins, des parents d'élèves, des bénévoles associatifs... Des citoyens engagés qui souhaitent redonner vie à un espace naturel remarquable et en faire un lieu commun au service de tous. Le collectif est ouvert : chacun peut le rejoindre pour contribuer au projet, participer à sa mise en œuvre ou simplement le soutenir par son vote.



NOS LIEUX COMMUNS



### À VOS MARQUES, PRÊTS ? VOTEZ !

Du 19 mai au 8 juin 2025

Le "Circuit naturel du Tellé" fait partie des nombreux projets déposés dans le cadre de l'appel à projets "Nos lieux communs". Pour qu'il voie le jour, il a besoin de votre voix !

Rendez-vous sur la plateforme fabriquécitoyenne.fr, rubrique "Nos consultations en cours", puis sélectionnez "Nos lieux communs" > "Voir tous les projets" > et recherchez "Circuit naturel du Tellé".

Ou accédez directement au projet ici :

[fabriquécitoyenne.fr/proposals/circuit-naturel-du-telle](http://fabriquécitoyenne.fr/proposals/circuit-naturel-du-telle)  
Parlez-en autour de vous, mobilisez vos voisins, vos proches, vos amis : ensemble, faisons du Tellé un symbole local de la transition écologique et de l'engagement citoyen.

URBANISME

## URBANISME, TRAVAUX ET CADRE DE VIE

### LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Territoire en forte tension pour le logement, Rennes Métropole a mis en place un Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2023-2028. 5000 logements par an vont être construits sur le territoire, mixant logements neufs et recyclage immobilier (rénovation, conversion de bureaux en logements, etc.), dont 1250 logements HLM pour répondre aux près de 30000 demandes en attente.

Le nouveau dispositif foncier "BRS" (Bail Réel Solidaire), a été étendu à 31 communes. Il permet de produire des logements en accession sociale à un prix abordable (environ 2800€/m<sup>2</sup> actuellement), en dissociant le foncier du bâti : l'acheteur possède son logement mais pas le terrain sur lequel il est construit.



**Bâtiment A - 36 logements**  
Logements PLUS / PLAI  
(Prêt Locatif à Usage Social / Prêt Locatif Aidé d'Intégration)

**Bâtiment B - 17 logements**  
9 logements LLI / PLS ou Accession abordable  
(Logements Locatifs Intermédiaires / Prêt Locatif Social)  
8 logements libres

**Bâtiment C - 34 logements**  
Logements libres

**Bâtiment D - 24 logements**  
11 logements BRS 1 (Bail Réel Solidaire)  
13 logements BRS 3 (Bail Réel Solidaire)

**Maisons individuelles - 4 lots**  
4 logements libres

Logements libres : 40 % (42 logements)

Logements encadrés : 20 % (21 logements)

Logements locatifs sociaux et en accession sociale : 40 % (42 logements)



### Plus de logements à Pont-Péan :

La commune attire de nouveaux habitants grâce à sa qualité de vie, ses services de proximité, et sa bonne desserte vers la métropole. Dans ce contexte, construire de nouveaux logements est une nécessité pour accompagner une dynamique démographique réelle et anticiper les besoins de demain.

115 nouveaux logements vont voir le jour rue de la cave Donjean, sur une parcelle qui était déjà inscrite dans le périmètre opéra-

tionnel initial de la ZAC du Lizard, mais qui n'avait pas encore été développée.

Conformément au Programme Local de l'Habitat, une part significative des nouveaux logements est destinée à faciliter l'accès au logement des personnes à revenus modestes.

- 36 logements en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration).
- 9 logements en LLI (Logement Locatif Intermédiaire) ou en PLS (Prêt Locatif Social).

LOISIRS

## SUR LES CHEMINS DE RANDONNÉE

Avec la belle saison qui arrive, l'association de randonnée pédestre de Pont-Péan vous invite à découvrir le territoire de la commune en empruntant les chemins et sentiers balisés par des bénévoles passionnés, membres de l'association.



À L'ÉCOLE

## DU PARTAGE, DE L'ART ET DE L'AVENTURE

Le groupe scolaire Lucie Aubrac est en effervescence ! Entre projets pédagogiques, aménagements verts et événements culturels, l'école offre une dynamique enrichissante pour ses élèves et la communauté.

### LA GRANDE LESSIVE® À L'UEEP :

Le 20 mars, les élèves de l'UEEP ont participé à la dernière édition de la Grande Lessive® intitulée « Du papier, des papiers, vos papiers ».

En classe, ils ont produit des collages représentant des bonhommes composés de formes géométriques en papiers. Pour chaque partie du corps, ils ont indiqué la forme et la couleur choisies en utilisant des tableaux de communication (TLA).

Lors de l'atelier de bricolage hebdomadaire, ils ont fait du papier recyclé avec les chutes trouvées dans les bacs de tri de l'école. Après avoir mesuré, scié et assemblé les cadres (tamis), ils ont procédé aux différentes étapes de fabrication d'une feuille de papier recyclé. Ils ont déchiré, mélangé, mixé, égoutté, essoré, tout en découvrant différentes textures.



La Grande Lessive® est une œuvre d'art participative et éphémère créée en 2006 par Joëlle Gonthier. Deux fois par an, partout dans le monde, des réalisations artistiques au format A4 (dessins, photos, collages, etc.) sont suspendues à des fils avec des pinces à linge, dans l'espace public ou privé. Cette installation collective, guidée par une même invitation thématique à chaque édition, valorise la création artistique, le lien social et l'éducation artistique. Plus de 14 millions de personnes y ont déjà pris part dans 133 pays.

### LES MUM'ZELLES PARTAGENT LEURS AVENTURES :

Le mardi 18 mars, Mme Perrine Bazin, maman d'une élève de maternelle, est venue à l'école pour présenter la Sénégalaise 2025.

Cette course solidaire, qui s'est déroulée pendant les vacances de février sur une dizaine de jours, permet aux participantes de parcourir environ 100 kilomètres tout en distribuant des fournitures scolaires aux élèves sénégalais. Grâce aux dons récoltés, notamment par les élèves de notre école, du matériel a pu être offert aux enfants du Sénégal. Lors de cette rencontre, les élèves ont découvert, avec émerveillement, les paysages, les écoles et les écoliers sénégalais à travers un magnifique film et de superbes photos. Ils ont aussi eu la joie de recevoir des réponses aux courriers qu'ils avaient envoyés.

Un grand merci à Mme Perrine Bazin pour ce beau moment de partage et pour nous avoir fait voyager à travers son aventure !



## DU CÔTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

### PROGRAMME DES ANIMATIONS



#### MAI : ÉCOLOGIE

**Atelier « Inventons nos vies bas carbone » le vendredi 16 mai à 19h :** Un atelier original pour connaître les ordres de grandeur essentiels et imaginer ensemble des actions nécessaires, possibles et désirables pour le climat. Nous devons réduire notre empreinte carbone à grande vitesse mais comment y arriver ? L'atelier nous montre qu'on peut vivre mieux en répondant à l'urgence climatique et changer de regard sur ce qui compte vraiment.

Pour les adultes, animé par une animatrice de l'association Bas carbone - sur inscription.

#### JUIN : ENTRE JEUX ET ÉCRITURE



• **Mercredi 04 juin 15h00 - 16h30 :** Atelier écriture jeunesse avec Catherine Cudennec à partir de 8 ans.

• **Vendredi 13 juin 19h - 23h :** Soirée jeux avec le local jeunes à la médiathèque. Gratuit et ouvert à tous. N'hésitez pas à venir avec vos jeux et votre repas.



Lecture pour les enfants de 1 à 6 ans

> **Samedi 28 juin 10h**

> **Samedi 24 mai 10h**

Gratuit sur inscription

(En musique avec Rive Sud)

• **Samedi 21 juin 10h00-12h00 :** Atelier écriture adulte Catherine Cudennec animera 3 ateliers avec un même groupe, ces rendez-vous se dérouleront tout au long de l'année. Toujours placés sous le signe de la convivialité et de la bienveillance, ces ateliers seront un moment d'exploration de la langue et de ses facéties. Public ados / adultes - sur inscription.

**Exposition estivale (1<sup>er</sup> juillet au 8 septembre) : Le Street Art**



#### LA CARTE RÉSEAU, C'EST KORRIGO !

Une seule carte pour emprunter dans chacune des 5 médiathèques du réseau BLOPS, c'est possible, dès maintenant, grâce à la carte KorriGo Services.

Cette carte, qui sert déjà pour les transports, les piscines de Rennes, les déchèteries, la carte Sortir ! et bien d'autres choses encore, devient la carte unique pour votre inscription à la médiathèque. Elle vous permet également de vous inscrire dans les autres médiathèques du réseau.

Pour l'obtenir, c'est très simple, demandez-la en ligne sur star.fr ou dans les agences Star ou Espace KorriGo mais aussi sur breizhgo.bzh. Vous pouvez également faire la démarche à la médiathèque d'Orgères.

La carte KorriGo Services vous sera demandée pour toute nouvelle inscription dès le 1<sup>er</sup> avril 2025, ou dès votre renouvellement d'inscription à la médiathèque à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

Une question sur cette nouvelle carte ? Vos médiathécaires sont là pour vous répondre et vous aider !

#### Infos pratiques :

18 route de Nantes  
Tel : 02.99.52.80.53  
mediatheque.accueil@pontpean.bzh

#### Horaires :

Mardi : 16h30 - 18h30  
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h30  
Jeudi : 16h30 - 18h30  
Samedi : 10h - 12h30

## SAISON CULTURELLE 2024-2025

### Les beaux jours à l'Espace Beausoleil !

De la musique pour tous au printemps ! Nous profitons de la belle saison pour vous emmener dehors, en mai et juin retrouvez deux spectacles en extérieur et gratuits !

#### RDV INSOLITE



### LALO / CHANT'ÂGE

JEUDI 22 MAI / 20H30  
KARAOKÉ VIVANT

Le principe est simple tel un karaoké vivant c'est Lalo qui joue, et c'est le public qui chante !

Il vous attend avec vos voix et votre bonne humeur, pour revisiter ensemble un répertoire des années 20 (à peu près) à aujourd'hui (à peu près). Le temps d'une chanson, Il est votre musicien (Piano, Guitare, Mandoline, ukulélé).

Venez entre amis, en famille, chanter, danser et rire ça fait du bien !

Dans les jardins de l'Espace Beausoleil

Durée : À votre guise

Gratuit



**Restez connectés la saison 25-26 vous sera révélée début juillet !**

## MUSIQUE

SUR LA RIVE SUD

INITIATION • ENSEIGNEMENT • CONCERTS

À partir de septembre 2025, l'École de Musique sur la Rive Sud proposera chaque lundi à partir de 17h à l'Espace Beausoleil, des cours d'éveil musical et multi-instruments aux enfants de maternelle et de CP, afin de développer leur motricité, leur sens du rythme et leur créativité, tout en apprenant à jouer ensemble. L'École continuera également de proposer ses cours de piano le mardi, ouverts à tous les niveaux.

#### Les dates à retenir :

Réinscriptions en ligne : du 19 mai au 1<sup>er</sup> juin.

Semaine de portes ouvertes : du 2 au 7 juin.

Nouvelles inscriptions en ligne : du 3 au 17 juin.

Pour plus d'infos : [www.musique-rivesud.fr](http://www.musique-rivesud.fr).



### LGMX

VENREDI 20 JUIN / 20H30  
FANFARE ÉLECTRO



Le groupe LGMX, connu pour sa fusion innovante de styles musicaux, vous invite à une soirée électrisante ! Dans la droite ligne de Too Many Zooz, Meute ou encore TechnoBrass, le groupe LGMX mélangent habilement rock, électro et influences modernes, pour créer une atmosphère vibrante et dynamique.

Sur le parking de l'Espace Beausoleil

Durée : 1h30

Gratuit

#### POUR ACHETER VOS PLACES

[www.espacebeausoleil.fr](http://www.espacebeausoleil.fr) 02 99 05 75 63

[espacebeausoleil@pontpean.bzh](mailto:espacebeausoleil@pontpean.bzh)



ASSOCIATIONS

## ELLES FONT BOUGER PONT-PÉAN

### USPP

#### Les jeunes footeux en pleine éclosion !



Le printemps est enfin là, et avec lui, la fin de la 1ère saison de football approche pour nos jeunes champions âgés de 6 à 10 ans !

Chaque samedi, le terrain de notre commune se transforme en un véritable festival de joie, d'énergie et de passion, alors que nos petits footeux en herbe se rassemblent pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Cette année, nous avons eu le plaisir de relancer le club, incluant une section jeunes sur la commune !

Les enfants, vêtus de leurs nouveaux maillots, ont dribblé, passé et marqué des buts. Notre objectif principal : apprendre les valeurs essentielles du sport à travers le travail d'équipe, le respect et la persévérance.

Les entraînements, animés par nos bénévoles dévoués, sont l'occasion pour ces jeunes athlètes de développer leurs compétences techniques tout en s'amusant. L'ambiance est chaleureuse et conviviale, et chaque match est une fête où l'esprit sportif est à l'honneur.

#### Infos pratiques :

Pour cette fin de saison, les phénix ouvrent leurs portes aux U6-U7-U8-U9 mais aussi aux U10/U11 et U12/U13 pour préparer la saison prochaine. N'hésitez pas à faire connaître votre enfant sur notre adresse mail : [uspp.foot.bureau@gmail.com](mailto:uspp.foot.bureau@gmail.com).

## LE COMITÉ DES FÊTES

### La Mine en fête

**Sam. 21 juin à partir de 19h au complexe sportif Jacques Gourdais**

Évènement organisé en partenariat avec la municipalité.

Venez fêter l'été et profiter d'un pique-nique convivial en famille, entre amis autour des tables et des sièges mis à disposition par le comité des fêtes, à partir de 19h les barbecues seront allumés et la Mine sera de nouveau en fête le 21 juin aux abords du complexe sportif Jacques Gourdais. Une soirée disco animé par le DJ LAS évènement accompagnera la soirée qui se conclura par un feu d'artifice.

**+d'infos : 07 84 70 27 70 / [comitedesfetes@pontpean.bzh](mailto:comitedesfetes@pontpean.bzh)**

### VÉLOXYGÈNE

#### Randoxygène le 29 juin, marche, cyclo et VTT....

Au programme de cette 24<sup>e</sup> édition organisée par Véloxygène, 2 parcours de randonnée pédestre (9 et 15 km), 4 parcours de VTT (de 20 à 70 km) tracés en vallée de Vilaine et 3 pour les cyclos (40, 60 et 85 km) sur des routes moins exigeantes que l'an passé.

Petits et grands, randonneurs occasionnels ou expérimentés, et même sportifs en quête de performance, à coup sûr chacun passera un bon moment sur cet évènement ouvert à toutes et à tous. À noter que les VAE sont autorisés.

#### Plus d'infos :

Inscriptions et départs libres au complexe sportif Jacques Gourdais de 7h30 à 10h suivant les parcours. Ravitaillements inclus.

**Contact : 06 80 23 22 59**  
**[veloxygene35@gmail.com](mailto:veloxygene35@gmail.com)**



### APE

#### Succès de la boum des enfants



Le samedi 22 mars dernier, l'Association des Parents d'Élèves de Pont-Péan organisait sa toute première boum à l'Espace Beausoleil. Destinée aux enfants de 3 à 12 ans, cette après-midi festive a rencontré un franc succès, avec une affluence au rendez-vous et des sourires sur tous les visages !

Dans une ambiance joyeuse et colorée, les enfants ont pu danser sur leurs musiques préférées, tout en profitant des gourmandises proposées à la buvette : pop-corn, gâteaux, bonbons et boissons... sans oublier la tombola qui a fait des heureux parmi les petits et les grands. Le tout s'est déroulé sous la surveillance bienveillante des parents, venus partager ce moment convivial.

Un grand merci à la mairie pour la mise à disposition gracieuse de la salle, et à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette belle première édition.

L'APE se réjouit de cet engouement et donne d'ores et déjà rendez-vous aux familles pour de prochains événements à partager ensemble !

#### Contact :

[ape.lucie.aubrac.pontpean@gmail.com](mailto:ape.lucie.aubrac.pontpean@gmail.com)  
Facebook : APEpontpean

## LE COMITÉ DE JUMELAGE

### 1,2, 3<sup>e</sup> édition de l'Apéro du monde



Après la réussite des deux premières éditions, le Comité de Jumelage de Pont-Péan vous convie à son nouvel Apéro du Monde qui aura lieu le dimanche 18 mai au terrain du Tellé, à partir de 12h00.

Ce sera l'occasion de se retrouver ou de vous rencontrer autour d'un repas convivial et animé.

Participation sur réservation, en renvoyant le coupon-réponse au dos

des flyers déposés dans les commerces.

Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

**[comitedejumelage.pontpean@gmail.com](mailto:comitedejumelage.pontpean@gmail.com)**

Venez nombreux passer un agréable moment !

Et pour ceux qui souhaitent « dégourdir » un peu leur anglais, sachez que nous continuons d'animer nos sessions « Let's talk together !!! » dans la joie et la bonne humeur, sans complexe. Nous venons de dépasser la 40<sup>e</sup> session. Alors, pourquoi ne pas nous rejoindre ?

## LE ROI GRENOUILLE

### Triomphe à Beausoleil

La troupe adulte du Roi Grenouille a présenté en mars 2025 une comédie de Michel Pagès « *Ma place au paradis* ». Celle-ci a connu un grand succès tant à Bréal qu'à Pont-Péan.

Ce sont près de 600 spectateurs (beaucoup de fidèles mais aussi des nouveaux) qui se sont déplacés sur les 4 représentations. Les 10 acteurs ont été portés par les rires et les applaudissements qui se sont succédés.

À la sortie, les remerciements pour ce moment d'évasion permettant de s'offrir une parenthèse par rapport à l'actualité ont été nombreux. Un grand merci à tous nos spectateurs, nos sponsors, nos bénévoles et le personnel de l'Espace Beausoleil.

Si les yeux de la troupe adultes sont rivés sur la pièce de l'année prochaine, les petites grenouilles, elles préparent l'ultime spectacle de la saison qui aura lieu à l'Espace Beausoleil le 14 juin prochain à 15 heures. Elles nous présenteront deux pièces, l'une sur un commissariat et l'autre étant un conte revisité. Aucun doute le rire sera présent.

Merci à elles pour leur investissement, n'hésitez pas à venir les applaudir.

#### Contact :

[leroigrenouille-pontpean@sfr.fr](mailto:leroigrenouille-pontpean@sfr.fr)



## LES ARTS MANIAQUES

### Le Petit Souffleur, festival de théâtre amateur Du 23 au 25 mai 2025 - Espace Beausoleil

Le Petit Souffleur, collectif de théâtre amateur du sud de Rennes, regroupe 13 troupes autour de valeurs communes, notamment la promotion du spectacle vivant. Basée à Pancé, cette association, forte de 20 ans d'existence, organise tous les deux ans un festival de théâtre amateur dans différentes communes.

En 2025, c'est à l'Espace Beausoleil de Pont-Péan, que se déroulera l'événement.

Depuis septembre 2024, neuf membres issus de plusieurs troupes – Les Arts Maniaques (Pont-Péan), les Chic'aneries (Orgères), Zig-Zag (Rougé), Le Pied en Coulisses (Guichen), Troup'Askaya (Pancé) et Le Petit Souffleur – préparent activement la programmation et l'organisation de ce rendez-vous culturel.

#### Une programmation éclectique et accessible à tous.

Le festival s'ouvrira le vendredi 23 mai à 21h avec la comédie " Pour vivre heureux, vivons couchés " jouée par la compagnie Didascalies (participation libre – « au chapeau »).

Il se clôturera le samedi 24 mai à 21h avec " Une semaine, pas plus ! " , une comédie professionnelle proposée par la compagnie Sophie (tarif : 15 €).

Réservations conseillées dès le 1<sup>er</sup> mai sur [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)

Les samedi 24 et dimanche 25 mai, trois scènes accueilleront des spectacles gratuits et en continu de 14h à 19h.

Au total, 22 représentations seront proposées sur deux jours, mettant en lumière la richesse du théâtre amateur, avec une grande variété de styles et de thématiques, pour tous les publics.

Les enfants ne seront pas oubliés : des clowns les attendront le dimanche après-midi pour un moment de rires et de fantaisie.

Programmation et infos pratiques sur <https://lepetitsouffleur.fr>  
Réservation conseillé sur [www.helloasso.com](http://www.helloasso.com)  
Petite restauration sur place.



## APB 35

### Le Bad c'est good !!!

Rejoignez l'APB35 pour la saison prochaine !

L'Association Pontpéanaise de Badminton (APB35) a célébré ses 20 ans le 15 mars dernier, lors d'une soirée festive rassemblant plus de 100 personnes. Repas dansant, animations et loterie ont rythmé l'événement jusqu'au bout de la nuit.

L'APB35 propose une pratique conviviale du badminton en loisirs, avec des créneaux ouverts plusieurs fois par semaine à la salle Gourdaï, dont un dédié aux moins de 12 ans, le samedi matin. L'association, qui compte 110 adhérents, organise régulièrement des tournois internes et des rencontres amicales avec d'autres clubs voisins. Autant d'occasions de se rencontrer et de taper dans le volant, sans prétention, juste pour se défouler et s'amuser.

Les séances se poursuivront cet été jusqu'au 24 juillet et reprendront le 25 août. Des séances d'essai sont possibles, et les pré-inscriptions pour la saison 2025/2026 sont déjà ouvertes. Le club sera également présent au Forum des Associations début septembre. Attention, les places partent vite !

#### Infos pratiques :

Tarifs 2025/2026 : 30 € pour les adultes et 15 € pour les moins de 12 ans  
[contact@apb35.fr](mailto:contact@apb35.fr)



### NISADA, UNE AGENCE DE COMMUNICATION DIGITALE ANCRÉE À PONT-PÉAN

Installé à Pont-Péan, Hugo Gerart a fondé NISADA en 2023 pour rendre le marketing digital plus accessible et humain, notamment pour les TPE et PME. Fort d'une expérience en marketing dans le secteur des assurances et de plusieurs projets entrepreneuriaux, il a souhaité proposer un accompagnement sur mesure. NISADA offre divers services : création ou refonte de sites internet, SEO, publicité en ligne, stratégie de marque, et accompagnement éditorial.

Fonctionnant comme un collectif de freelances, l'agence est pilotée par Hugo, qui mise sur la pédagogie pour impliquer ses clients et favoriser leur autonomie. Il anime également des formations pour étudiants et porteurs de projets. En deux ans, NISADA a accompagné une grande diversité de clients, du secteur du bien-être au gaming, illustrant son adaptabilité. Hugo se souvient avec émotion

d'un projet de création d'identité de marque, soulignant la dimension humaine de son travail.

L'agence poursuit aujourd'hui son développement en restant ancrée localement, au service des entrepreneurs bretons.

[www.nisada.fr](http://www.nisada.fr)

[contact@nisada.fr](mailto:contact@nisada.fr)

LinkedIn : [nisada](https://www.linkedin.com/company/nisada) et Instagram : [nisada.fr](https://www.instagram.com/nisada.fr)



### ENZOFT : DU COACHING SPORTIF PERSONNALISÉ EN SALLE ET EN LIGNE



Créée en mars 2025, l'entreprise EnzoFT est née d'une profonde passion pour le sport et de l'envie d'accompagner chacun vers une meilleure version de soi-même. Derrière ce nom, Enzo, coach sportif diplômé d'un BPJEPS Activités de la Forme (AF), propose un accompagnement complet, adapté aux besoins et objectifs de chacun, que ce soit pour se remettre en forme, prendre de la masse musculaire, perdre du poids, ou simplement adopter un mode de vie plus sain.

EnzoFT propose des séances de coaching en salle, dans un espace situé à Chantepie, près de Rennes, dans une ambiance motivante et encadrée. Pour ceux et celles qui préfèrent s'entraîner à distance, des coachings en ligne sont également disponibles, avec des programmes personnalisés, un suivi régulier, et la flexibilité de s'entraîner où et quand on le souhaite.

L'approche se veut bienveillante, accessible à tous les niveaux, et centrée sur la progression durable. Enzo met un point d'honneur à créer un cadre motivant et à l'écoute, afin d'aider chaque personne à atteindre ses objectifs, sans pression, mais avec constance et détermination.

Que vous soyez débutant, sportif confirmé ou simplement en quête de motivation, EnzoFT vous propose des solutions adaptées à votre rythme de vie.

[coaching.enzo.ft@gmail.com](mailto:coaching.enzo.ft@gmail.com)

06 43 44 13 05 - Instagram : [@\\_enzo.ft](https://www.instagram.com/_enzo.ft)





## GALERIE / RETOUR EN IMAGES



### FORMATION 1<sup>ER</sup> SECOURS

Samedi 18 janvier, une session d'initiation aux gestes qui sauvent s'est tenue à la salle du conseil, à l'initiative de la municipalité, en partenariat avec la Croix-Rouge française. Un grand merci aux formateurs pour leur professionnalisme.



### FORUM SUR LES MÈRES CÉLIBATAIRES AU MAROC

Le 3 février, à la mairie de Pont-Péan, l'association Les Enfants du Maroc a organisé une rencontre en partenariat avec l'association marocaine 100% Mamans. L'événement, rassemblant mères marocaines, encadrants associatifs et public, visait à sensibiliser sur la réalité des mères célibataires au Maroc.



### SIGNATURE DU PLH

Signature le 14 mars, du Plan Local de l'Habitat entre Nathalie Appéré, présidente de Rennes Métropole et Michel Demolder. Un signal fort en faveur de la sobriété foncière et la maîtrise des prix, alors que le foncier a augmenté de 50% en cinq ans à Pont-Péan.



### ATELIER ANTI-ARNAQUE

Mardi 25 mars, à la salle du conseil de la mairie de Pont-Péan, s'est déroulé un atelier dédié à la prévention des arnaques en ligne. Animé par Nathan Sémerly, conseiller numérique à Rennes Métropole, ce rendez-vous a rencontré un vif succès.



### INAUGURATION DU PARC DES GALIBOTS

Le parc des Galibots a été inauguré le 29 mars, en présence de Michel Demolder, maire de Pont-Péan, et de Patrick Melou, porte-parole du collectif BGP, qui a chaleureusement remercié tous ceux ayant contribué à sa réalisation.



### LE REPAS DES AÎNÉS

Le 5 avril, nos Aînés se sont retrouvés autour du traditionnel repas dans une ambiance joyeuse et animée. Rires, chansons et bonne humeur étaient de mise grâce à Jean-Claude Guillet, alias Pipò, et les Arts Maniaques !



### PILOTE DE DRONES EN HERBE AU CENTRE DE LOISIRS

Pendant les vacances de printemps, les jeunes du centre de loisirs "L'île aux Enfants" ont découvert les joies du pilotage de drones (avec ou sans casque de réalité virtuelle), lors d'un atelier ludique. Concentration, agilité et fous rires étaient au rendez-vous.



### POSE DE NICHIRS POUR LES MARTINETS

Dans le cadre de la préservation de la biodiversité locale, des nichoirs à martinets ont été installés récemment. Espèce protégée, le martinet noir trouve de moins en moins de sites pour nicher, en raison notamment de la rénovation des façades et toitures.



### ÉTIQUETAGE DES 270 PLANTS DE LA FUTURE MINI-FORÊT

Robert Colin et Lucien Coudrin de l'association Les Planteurs du Boizhéloups, Cédric Loritte du service Espaces Verts de Pont-Péan, ainsi que Patrice Le Dizès du collectif Nidarbres ont étiqueté les 270 plants destinés à la future mini-forêt.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Benjamin DEROIN 06/03/25  
LERAY

### MARIAGES

Coline LE PAIH et 26/04/25  
Gaël POULAIN

Fabienne BERTHELOT 03/05/25  
et Philippe LAGRÉE

### DÉCÈS

Marcel BOTHEREL 16/02/25  
Denise PERON 16/04/25  
épouse PICHON

**URGENCES : 112 - SAMU : 15** Police secours **17** - Pompiers : **18**  
Urgences pour personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler : **114**

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**



### TOUT JUSTE 16 ANS ? C'EST LE RECENSEMENT !

Dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>ème</sup> anniversaire, il est obligatoire de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Cette démarche permet :

- De recevoir une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté;
- D'obtenir une attestation de recensement utile pour tout examen ou concours administratif;
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.

Renseignements et pièces à fournir : [www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)

## MAIRIE

### MAIRIE

2, avenue du Chemin Vert  
02 99 52 41 70 - [mairie@pontpean.bzh](mailto:mairie@pontpean.bzh)  
[www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)

Lundi, Mardi, Jeudi : 14h - 17h30  
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 17h30  
Vendredi : 10h - 12h / 14h - 17h30  
Samedi : 09h - 12h

**En cas d'urgence le week-end l'adjoint.e d'astreinte est joignable au 06 76 87 77 00**

**CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL**  
rue de la Mine - 02 99 52 82 23  
[technique@pontpean.bzh](mailto:technique@pontpean.bzh)

**Signaler un dysfonctionnement d'éclairage, de voirie, d'égout :**  
<https://e-demarches.rennes.fr/>  
02 23 62 25 25

**ESPACE BEAUSOLEIL**  
**Salle de spectacles et de réceptions**  
allée de la Mine - 02 99 05 75 63  
[espacebeausoleil@pontpean.bzh](mailto:espacebeausoleil@pontpean.bzh)  
[www.espacebeausoleil.fr](http://www.espacebeausoleil.fr)

**MÉDIATHÈQUE**  
18, route de Nantes - 02 99 52 80 53  
[mediatheque@pontpean.bzh](mailto:mediatheque@pontpean.bzh)  
[www.mediathequepontpean.fr](http://www.mediathequepontpean.fr)  
Mardi, jeudi : 16h30 - 18h30  
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h30  
Samedi : 10h - 12h30

**GRUPE SCOLAIRE LUCIE AUBRAC**  
allée de l'école - 02 99 52 84 05

**ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE (3 - 12 ans)**  
allée de l'école - 02 99 05 77 17  
[enfance@pontpean.bzh](mailto:enfance@pontpean.bzh)  
[pontpean.portail-familles.net](http://pontpean.portail-familles.net)

**LOCAL JEUNES (12-18 ans)**  
Espace Beausoleil - allée de la Mine  
06 74 83 34 95  
[localjeunes@pontpean.bzh](mailto:localjeunes@pontpean.bzh)

**ESPACE PETITE ENFANCE (0-6 ans)**  
4 quater rue de la cave Donjean  
06 86 87 31 63  
[petteenfance@pontpean.bzh](mailto:petteenfance@pontpean.bzh)

**CRÈCHE MILLE-PATTES**  
Espace Brocéliande  
Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

**MULTI-ACCUEIL TINTINABULLE**  
1, rue Madame de Janzé  
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

**CCAS - Centre Communal d'Action Sociale**  
Mairie de Pont-Péan - 02 99 52 41 70  
*Logements sociaux, tarification solidaire des transports, dispositif Sortir !, banque alimentaire.*  
**L'adjoint à la solidarité D. Jacq reçoit sur rendez-vous, tous les jeudis matins.**

**CDAS - Centre Départemental d'Action Sociale**  
rue Madame de Janzé  
Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 19 19

## CULTURE

## ENFANCE

## SOCIAL

## DÉCHETS

## SANTÉ

### RELAIS POSTAL

#### BAR-TABAC LE 36

36, route de Nantes  
02 99 52 83 85  
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h30  
Samedi : 9h-12h / 15h-18h  
Fermé le dimanche

### MARCHÉ

Tous les dimanches matins  
Place du C. Commercial Les Genêts

### DÉCHÈTERIES

#### Bruz Les Garennes

du lundi au samedi 9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin

#### St-Erblon Le Perray

du lundi samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. fermé le mardi après-midi

**Service déchets Rennes Métropole 08 00 01 14 31**

### MAISON MÉDICALE

#### 88, route de Nantes

### DIÉTÉTICIENNE

G. Quéré - 02 99 52 41 36

### KINÉSITHÉRAPEUTES

M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

### MÉDECINS

N. Galland - 02 99 52 86 64  
S. Galland-Dayot - 02 99 52 44 44

### PODOLOGUE

M. Mellet - 02 99 63 59 15

### OSTÉOPATHE

A. Chevalier - 06 58 12 31 45

### PSYCHOLOGUES

D. Cassin - 02 99 52 42 42  
L. Le Mestre - 06 87 02 14 57

### DENTISTES

V. Lainé - MP. Saulnier  
5 bis, rue de la Rivaudière  
02 99 52 85 41

### INFIRMIÈRES

S. Lozahic  
31, allée des Cèdres  
06 83 57 15 12

A. Broussaud-Bécot & C. Verron  
27, route de Nantes  
07 49 90 00 97

M. Bézier et L. Renault  
88 bis route de Nantes  
06 84 13 21 97

### PHARMACIE

M. Cavarec - 02 99 52 41 20

### ORTHOPHONISTE

M. Blanchais - 2, allée du Parc  
02 99 52 48 94

K. Guillet - 88 bis route de Nantes  
02 23 45 61 87  
06 70 53 98 96

M. Charuel, M. Méner et L. Noël  
8 ter allée des Cèdres  
02 99 53 52 01



# L'agenda

## MAI

VENDREDI 16 MAI À 19H  
**ATELIER**  
**"INVENTONS NOS VIES BAS CARBONE"**  
À la médiathèque

SAMEDI 17 MAI À 12H30  
**PIQUE-NIQUE ASSOCIATIF**  
**Breizh - Kabylie**  
Au terrain du Tellé

MERCREDI 21 MAI À 20H  
**CONCERT DE LA MUSIQUE**  
**DES TRANSMISSIONS**  
À l'Espace Beausoleil

JEUDI 22 MAI À 20H30  
**CHANT'ÂGE**  
**LALO**  
À l'Espace Beausoleil



DU VENDREDI 23 AU DIMANCHE 25 MAI  
**FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR**  
**LE PETIT SOUFFLEUR**  
À l' Espace Beausoleil

SAMEDI 24 MAI À 10H  
**LES PETITS LECTEURS**  
**"EN MUSIQUE"**  
À la médiathèque

## JUIN

LUNDI 2 JUIN À 20H30  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
À la Salle du conseil

MERCREDI 4 JUIN À 15H  
**ATELIER D'ÉCRITURE JEUNESSE**  
À la médiathèque

VENDREDI 13 JUIN À 19H  
**SOIRÉE JEUX**  
À la médiathèque



SAMEDI 14 JUIN À 15H  
**SPECTACLE DE THÉÂTRE**  
**DES GROUPES ENFANTS**  
**Le roi Grenouille**  
À l'Espace Beausoleil

JEUDI 19 JUIN À 19H  
**RÉUNION PUBLIQUE**  
**AVEC LA GENDARMERIE**  
Salle du conseil

VENDREDI 20 JUIN À 20H30  
**LGMX**  
À l'Espace Beausoleil

SAMEDI 21 JUIN À 19H  
**LA MINE EN FÊTE**  
Au complexe sportif Jacques Gourdais

VENDREDI 27 JUIN À 16H30  
**FÊTE DE L'ÉCOLE**  
**APE**  
Au groupe scolaire Lucie Aubrac

SAMEDI 28 JUIN À 10H  
**LES PETITS LECTEURS**  
À la médiathèque

DIMANCHE 29 JUIN À PARTIR DE 7H30  
**RANDOXYGÈNE**  
**Véloxygène**  
Au complexe sportif Jacques Gourdais



LUNDI 30 JUIN À 20H30  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
À la Salle du conseil



Prochaine permanence du  
conseiller numérique

**Mardi 10 juin (après-midi)**  
**Jeudi 3 juillet (après-midi)**

**Mardi 5 août**  
**Mardi 19 août**

Informations et  
inscriptions à la mairie



Retrouvez toute l'information  
de votre ville sur son site internet  
[www.pontpean.fr](http://www.pontpean.fr)



Recevez l'actualité pont-péannaise  
en vous inscrivant à la  
**newsletter**



Suivez l'actualité,  
l'agenda et les lives sur  
**@VilledePontPean**

Directeur de publication : Michel DEMOLDER - Magazine municipal trimestriel réalisé par le service communication de la commune avec la participation des élus, des services municipaux et des associations. Tirage 2 200 exemplaires - distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Pont-Péan.  
Imprimerie EDICOLOR PRINT Usine de la Fresnais BP 47041 35470 Bain de Bretagne  
Contact : communication@pontpean.bzh



Le prochain magazine municipal paraîtra **le 25 août 2025** / Informations à communiquer pour **le 7 juillet 2025**.

# Pont-Péan